

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL
MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 17

Convocation du :
13.09.2022

PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, M. POULET, Mme BUGADA, M. LECOQ, Mme BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY Adjoints, MM. TAUBATY, FANTOLI, Mmes LAMY, BOUDRY, MM. CHUARD, MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT, JACQUET, MM. MARTI, BRUNIAUX

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Mme REGALDI pouvoir à M. TAUBATY
M. CHAZERAND pouvoir à Mme BUGADA
Mme GRESSER pouvoir à Mme BRIOT GAIDIOZ
Mme CALONNE pouvoir à M. PETIGNY
Mme BAILLY pouvoir à M. POULET

EXCUSE : M. MEYNIER

SECRETARE DE SEANCE : Mme JACQUET Marie-Christine

***Vente de lots de bois
d'affouage bord de route***

En plus du traditionnel affouage sur pied, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la vente de lots de bois d'affouage bord de route.

L'exploitation du bois est réalisée par un entrepreneur de travaux forestiers ; la Commune encadre l'exploitation et avance les frais. Le bois est mis bord de route, en longueur d'un mètre. Les lots sont ensuite affectés aux personnes s'étant préalablement inscrites.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de vendre des lots de bois d'affouage bord de route.

Fixe le tarif à **45 € le stère**.

Dit que les volumes disponibles sont de 5, 10 ou 15 stères par foyer.

Dit qu'un chèque d'acompte de la moitié de la valeur du lot sera demandé à l'inscription.

Dit que cet affouage bord de route n'est pas cumulable avec une portion d'affouage sur pied.

Pour copie certifiée conforme au registre,
Arbois, le 20 septembre 2022

La Maire,

La Secrétaire de Séance,

Valérie DEPIERRE

Marie-Christine JACQUET

